P. 9 - PRU : construction de logements sociaux

P. 19 - Le RCB, double champion d'Île-de-France

Fête de BAGNOLET

21 ET 22 JUIN

Bagnolet

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE BAGNOLET N° 82 JUIN 2013 - www.ville-bagnolet.fr

Jiu-Jitsu brésilien

Samedi 16 mars, au gymnase Maurice-Baquet, l'association bagnoletaise Brazilian Natureza Jiu-Jitsu Warriors (BNJ Warriors) proposait aux Bagnoletais de découvrir le jiu-jitsu brésilien. Si les combats se passent pour beaucoup au sol, on peut également apprécier de belles projections ! (Voir résultats du championnat de France p. 19).

Commémoration du 19 mars 1962

Mardi 19 mars, c'est en présence de Marc Everbecq, du comité local de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) et d'associations d'anciens combattants que s'est déroulé le 51e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Après un hommage à la mémoire de Jean Reneault au gymnase qui porte son nom, les participants ont gagné le square du 19-Mars-1962 avant de se diriger vers le Monument aux morts et de se recueillir sur les tombes, au nouveau cimetière, des neuf jeunes Bagnoletais, victimes des guerres coloniales en Afrique du Nord.

Banquet festif de la Fnaca

© Photos Yves Appriou

Un peu plus d'une centaine de convives se sont retrouvés, dimanche 24 mars, salle Pierre-et-Marie-Curie, pour le banquet annuel –toujours aussi chaleureux– de la Fnaca et de son président José Melfort.

Les maternelles ont fait le printemps !

Le 29 mars dernier, une rencontre départementale de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) s'est tenue au gymnase Fanara. Elle a rassemblé, bien sûr des classes de moyenne et grande section de Bagnolet, mais également d'Aubervilliers, du Blanc-Mesnil, de Bobigny, Bondy et Montreuil. Dans une ambiance bon enfant, les apprentis sportifs se sont affrontés sur les tapis pour des jeux d'opposition et des jeux collectifs.

Chansons françaises à l'honneur !

Le conservatoire de musique Erik-Satie CRC Bagnolet/Est Ensemble proposait, le 11 avril dernier, salle des Malassis, un ensemble de concerts sur le thème des chansons françaises.

L'ARB fête l'Italie

C'est aux couleurs de l'Italie et sur le thème musical de Verdi que l'Association des retraités de Bagnolet (ARB) a festoyé samedi 20 avril au centre Paul-Coudert.

Solid'Hair vaut à Bagnolet un Prix territorial

Le 20 novembre dernier au Salon des maires à Paris, la Ville de Bagnolet se voyait décerner un Prix territorial 2012 pour la création de Solid'Hair, un salon de coiffure social et intergénérationnel.

Le 12 avril dernier, c'était au tour de la résidence La Butte-aux-Pinsons, qui accueille le salon, de célébrer cette distinction. Depuis son ouverture, en novembre 2011, près de 600 personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle ont bénéficié des prestations de Solid'Hair.

Journée nationale des déportés

Dimanche 28 avril, en mémoire des victimes et héros de la déportation dans les camps d'extermination nazis, le maire de Bagnolet, Marc Everbecq, la municipalité, la FNDIRP, l'Ufac et l'AIEP se sont rassemblés devant le mémorial de la Résistance et devant la stèle « Rose de Ravensbrück ». La chorale « Si l'on chantait » du centre Paul-Coudert a entonné *Le Chant des partisans* et une lecture de poèmes a été effectuée par le club de la mémoire de l'Arac.

Les Foulées bagnoletaises toujours très courues !

Avec près de 400 inscrits dont 375 enfants, toutes catégories confondues (scolaires, ados, parents...), les traditionnelles Foulées de Bagnolet sont toujours très courues ! Pour leur 31e édition, exceptionnellement et en raison des vacances scolaires, les Foulées du 8 mai, organisées par l'ASGB et la Ville, ont eu li‹eu le samedi 20 avril, toujours au stade de La Briqueterie. Avec un éventail de six courses, chacun a pu choisir distance à son pied !

Une passerelle entre le Bagnolet d'hier et d'aujourd'hui

La passerelle reliant le nouvel hôtel de ville à l'ancienne mairie a été installée fin mai.

Dis-moi ce que tu portes, je te dirai qui tu es !

Frusques, nippes, garde-robe, habits et autres vêtures ! Les vêtements portés par chacun ne traduisent-ils pas une mode, une époque ? Ne sont-ils pas le reflet social ou l'humeur d'une émotion ? Toujours est-il que l'exposition « On dirait qu'on était... », présentée du 16 avril au 4 mai à la médiathèque, a été l'occasion de découvrir de nombreuses toilettes et tenues créatives !

© Photos Stevan Lebras

Gala de boxe : juste une mise aux poings !

La nouvelle édition du Gala international de boxe thaï et K1 rules, le 4 mai au gymnase Fanara, a donné lieu à des combats intenses et quelques KO sans gravité. Parmi les onze combats, trois ceintures mondiales, dont une féminine.

Une rencontre extrême qui a vu la victoire de la Française Angélique Pitiot (à droite de Marc Everbecq), pensionnaire du Boxing club de Bagnolet, sur la Belge Anke Van Gestel. Solide et avec des coups de genoux percutants, la pugiliste bagnoletaise a su convaincre les juges.

© Photos Yves Appriou

68e anniversaire du 8 mai 1945

Lors de la commémoration, le maire de Bagnolet, Marc Everbecq, accompagné d'élus, de membres de l'Union locale de l'Ufac et de Bagnoletais(es) a célébré la victoire des peuples le 8 mai 1945 sur la barbarie hitlérienne et fasciste. Des pompiers de Paris étaient présents lors des cérémonies.

Fête des voisins ou l'art de vivre ensemble

Vendredi 31 mai, de 18h à la nuit tombée, la Fête des voisins, organisée conjointement par la Mairie et les Bagnoletais, a rassemblé plus de 1700 personnes. Au pied d'une résidence, dans le hall d'un immeuble, autour de pavillons, tous les quartiers de Bagnolet se sont ouverts à l'autre pour partager un moment de bonne humeur, des spécialités culinaires et trinquer à l'amitié. Musique, danses étaient de mise pour un véritable instant de vivre ensemble.

La municipalité
(sur rendez-vous)

Le maire
Marc Everbecq
01 49 93 60 07

Les adjoints au maire

Laurent Jamet

(politique de la ville, sécurité)
01 49 93 60 06

Daniel Bernard

(voirie, circulation, transports, stationnement, ville numérique, relations avec les collectivités territoriales, prévention et sécurité routière)
01 49 93 61 56

Marie-Catherine Ondoua

(petite enfance, sport)
01 49 93 61 59

Abdelaziz Benaïssa

(développement économique, emploi, tourisme, artisanat et commerce)
01 49 93 61 59

Stanie Villain

(environnement, espaces verts, développement durable, Agenda 21)
01 49 93 61 56

Mohamed Hakem

01 49 93 61 59

Manfred Gouett

(démocratie, citoyenneté, conseils de quartier)
01 49 93 61 56

Nasser Djafar

(santé)
01 49 93 60 93

Siham Khouadhria

(développement culturel)
01 49 93 61 56

Brahim Akrour

(propreté de la voirie et des espaces verts, affaires générales, hygiène)
01 49 93 61 56

Corinne Benabdallah

(droits des femmes, vie associative, place de l'animal en ville)
01 49 93 61 59

Christine Lacour

(développement des arts visuels, de l'art dans la rue et du cinéma)
01 49 93 61 56

Émeline Le Bère

(enfance)
01 49 93 61 59

Josiane Chobert

(droits des handicapés)
01 49 93 60 93

Les conseillers municipaux délégués

Jean-Pierre Mercier

(promotion du service public)
01 49 93 61 56

Nicandro Pirolli

(éducation, CCAS, seniors, solidarités)
01 49 93 60 93

Marie-Claude Debain

(éducation populaire, développement culturel dans les centres de quartier)
01 49 93 61 56

Brahim Benramdan

(conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
01 49 93 60 93

Marc Lardreault

(président de l'OPH de Bagnolet)
01 49 93 60 93

André Baraglioli

(relations et coopérations internationales, lutte contre les discriminations)
01 49 93 61 56

Jean-Luc Destrem

(travaux, marchés publics, patrimoine et architecture)
01 49 93 61 56

8 → 10 → actualité

8 → Ma ville en bref
9 → OPH de Bagnolet, partenaire de la Ville dans le Projet de rénovation urbaine
10 → Première bougie pour Autolib' !

11 → 15 → événement

11-14 → Fêtes de la musique et de Bagnolet
15 → Bajo Plage

16 → 19 → vivre ensemble

16 → Plan local canicule de solidarité
17 → Commerces de proximité
18 → Boxe anglaise : Souleymane Cissokho, un champion qui fait le poids !
→ Lutte : quatrième médaille européenne pour Mélonin Noumonvi

© DR

19 → Rugby : le RCB, double champion d'Île-de-France
19 → Jiu-jitsu brésilien : deux titres et deux médailles de bronze au championnat de France

20 → 21 → services

20 → Vers une restructuration des lignes de bus
21 → Adresses et numéros utiles

22-23 → Tribunes politiques des groupes représentés au conseil municipal
23 → Les menus scolaires et des centres de loisirs

→ **en supplément** La brochure **SORTIR à BAGNOLET**

à Bagnolet
Magazine municipal d'information
N° 82 - Juin 2013
Mairie de Bagnolet
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
www.ville-bagnolet.fr

Directeur de la publication
Marc Everbecq
Rédacteur en chef/Journaliste
Yvan Bernard
Secrétaire de rédaction
Dominique Vivent
A collaboré à la rédaction
Mylène Sacksick

Photos
Loïc Gibet, Yves Appriou, Stevan Lebras, DR
Maquette
Vanessa Panconi, Didier Lalo
Conception graphique
Claire Viallon
Impression
Public Imprim. Numéro tiré à 18 000 exemplaires.

Début juin, le Sénat a adopté, en première lecture, un texte visant à ancrer dans les institutions françaises une entité nouvelle – la Métropole – en clef de voûte de nos institutions.

Cette nouvelle structure administrative, qui se veut un outil pour rivaliser avec les grandes places financières internationales comme Londres, New York ou Tokyo, n'aurait pas de financement propre, mais serait dotée de véritables pouvoirs stratégiques au détriment des autres collectivités.

En réalité, la Métropole constitue le cheval de Troie d'une austérité renforcée dans les territoires et suscite une large opposition chez les élus locaux car, au final, ce sont les citoyens qui seront perdants.

Petit à petit, les communes sont dessaisies de leurs compétences et il ne leur restera bientôt plus à gérer, au plus près des habitants, que le mécontentement des citoyens devant les décisions prises loin d'eux, dans d'autres assemblées et sans tenir compte de l'intérêt général.

Cette logique initiée par le précédent gouvernement vise à en finir à terme avec les communes et les départements, ce qui constituerait une régression terrible pour la démocratie et la vie des populations.

Je ne l'accepte pas !

L'attachement des Bagnoletais à la commune est important et légitime, c'est la raison pour laquelle, avec beaucoup d'autres maires et élus, je continue d'exiger la suspension du processus décisionnel en cours.

La bataille est loin d'être terminée. J'appelle les citoyens, les agents territoriaux, les associations à ne rien lâcher, à se mobiliser, à s'approprier plus encore ce débat dans tous les territoires et à le déployer en grand dans les semaines et les mois qui vont suivre.

Marc Everbecq,
votre maire

Paiement en ligne des prestations municipales

Pour limiter vos déplacements et faciliter vos démarches administratives, vous pouvez payer en ligne, via l'Espace Famille sur le site Internet de la ville (https://ville-bagnolet.espace-famille.net), vos factures de cantine, celles relatives aux centres de loisirs et d'accueil ou encore les factures des conservatoires de musique et de danse. Les codes personnels (votre numéro d'identifiant et mot de passe) de connexion au site sécurisé vous ont été transmis sur votre facture mensuelle.

Renseignements au service des Prestations municipales (place Salvador-Allende, bâtiment 1) ou sur le site Internet de la ville de Bagnolet. Tél. : 01 49 93 60 80.

Recherche de bénévoles

L'association SOS Amitié Île-de-France écoute 24 heures sur 24 au téléphone et par Internet (messagerie et chat), de façon anonyme, tous ceux qui souffrent de mal-être, de solitude, de dépression ou de difficultés de la vie… et qui peuvent être tentés par le suicide. L'association recherche pour ses sept lieux d'écoute, dont un situé à Bagnolet, des écoutant(e)s bénévoles (minimum 21 ans). **Dossier de candidature sur le site : www.sosamitieidf.asso.fr**
Renseignements au 01 42 96 73 90.

Reprise de la collecte des déchets végétaux

Depuis le lundi 1er avril, la collecte des déchets végétaux a repris. Les déchets végétaux sont composés des tontes, tailles de haies et arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes, déchets floraux issus de l'entretien des jardins. Ils peuvent être présentés à la collecte en sacs ou en fagots liés. Cette collecte est organisée tous les lundis, **du 1er avril au 30 novembre,** sur inscription. Pour s'inscrire, contacter le 0 805 055 055 (appel gratuit depuis un poste fixe), numéro vert de la communauté d'agglomération Est Ensemble. Une distribution de sacs aura lieu en début de période pour les particuliers inscrits. Pour se procurer à nouveau des sacs, un point de fourniture est à votre disposition aux services techniques (6, rue Hoche).

Feu d'artifice

Samedi 13 juillet à 20h45.
Parc des sports de la Briqueterie : 11, avenue Raspail.

Cours de langue et de danse africaines

Les associations culturelles et de solidarité bagnoletaises Ngônd de la Diaspora et l'Afdeca (Association française pour le développement économique et culturel de l'Afrique) proposent des cours de langue (bassa), de 14h à 18h, et de danse (assiko), de 9h à 12h, au centre de quartier des Coutures les 1er et 3e samedis du mois. Participation à l'année : 60 €.
Renseignements par courriel : logngondnilihaa@gmail.com
Centre social et culturel de quartier Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry
Tél. : 01 41 58 55 40.

Atelier de simulation d'entretiens d'embauche

Mercredi 19 juin, le Bureau information jeunesse (Bij) de Bagnolet, en collaboration avec le club Face (Fondation agir contre l'exclusion, propose un atelier de simulation d'entretiens d'embauche. Il aura lieu dans les locaux du Bij de 10h à 12h. L'atelier se déroule en deux parties. La première sera dédiée aux échanges sur le sens et l'objectif d'un entretien d'embauche (conseils, écueils à éviter, enjeux pour l'employeur…). La deuxième partie consistera en une mise en situation avec des entretiens de sept minutes devant le groupe, suivis d'échanges et de conseils. Pour bien préparer cet atelier, il est recommandé de venir avec une offre d'emploi qui vous intéresse, un CV et une lettre de motivation. Les personnes intéressées, âgées entre 16 et 30 ans, peuvent contacter l'équipe du Bij par mail ou par téléphone.
Bij : 58, av. Raspail.
Tél. : 01 43 93 61 02.
bij@ville-bagnolet.fr

Listes électorales : première inscription

© D.R.

Pour voter en 2014 (élections municipales en mars et européennes en mai), il faut être inscrit sur les listes au plus tard le 31 décembre 2013. À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

Qui peut voter ?
Pour être électeur, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques.

Où s'inscrire ?
Soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?
- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

Nouveau téléphone pour la piscine

Le nouveau numéro pour joindre la piscine de Bagnolet est : **01 83 74 56 15.**

Prochain conseil municipal

Mercredi 19 juin à 20h30,
préau de l'école Joliot-Curie (entrée cour de l'école Joliot-Curie, rue René-Alazard).

Appel du 18 Juin

La commémoration du 73e anniversaire des Appels à la résistance du 18 juin et du 10 juillet 1940 aura lieu **mardi 18 juin.** Rendez-vous à 18h devant la stèle du Général-de-Gaulle (av. du Gal-de-Gaulle), puis à 18h30 au mémorial de la Résistance (place de la Résistance).
Les cérémonies se dérouleront en présence de Marc Everbecq, maire de Bagnolet, de la municipalité et de l'Union locale de l'Union française des associations d'anciens combattants (Ufac).

Projet de renouvellement urbain

Objectif : construire des logements sociaux

Partenaire de la Ville de Bagnolet dans le Projet de renouvellement urbain, l'Office public de l'habitat investit, construit et rénove de nombreux logements. Sur trois projets – Raymond-Lefebvre-Babeuf (réalisé), Pierre-et-Marie-Curie (en cours) et Girardot (à venir) – ce sont, au total, 170 logements sociaux qui sont ou seront construits.

L'Office public de l'habitat (OPH) de Bagnolet est engagé avec la Ville dans le Projet de renouvellement urbain (PRU), notamment dans le quartier des Malassis. Déconstruction, construction, réhabilitation, rénovation, résidentialisation, autant de programmes sociaux lancés par l'OPH pour permettre aux familles populaires et les plus fragilisées de bénéficier, comme les autres, de logements de qualité. Des opérations d'investissement étalées sur plusieurs années. Parmi les programmes déjà portés et réalisés conjointement par l'OPH et la Ville de Bagnolet, les 65 logements (rues Raymond-Lefebvre et Babeuf) livrés en 2011, la déconstruction du Petit et Grand Blanqui en 2012.

« L'annonce de démolition d'un immeuble est souvent un choc pour les locataires en place. C'est pourquoi une cellule de relogement travaille, dès le début d'un projet, à anticiper les besoins de transfert des locataires, soit vers un immeuble neuf, soit vers un autre site. Dans la dernière phase du projet, quelques mois avant le relogement, l'OPH contacte chaque famille afin de faire le point sur sa composition et ses ressources financières. Les familles prioritaires à reloger sont alors signalées à la commission d'attribution des logements », explique Marc Lardreault, président de l'OPH de Bagnolet. Actuellement, l'OPH construit 42 logements rue Pierre-et-Marie-Curie qui devraient être livrés en janvier 2014. Prochainement, l'OPH va lancer un autre programme, 63 logements rue Girardot, avec une livraison prévue en 2015.

Comment l'OPH finance-t-il ces opérations ?

- 22 % sont des fonds propres.
- 25 % sont des subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).
- 44 % proviennent d'emprunts contractés principalement auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et des organismes collecteurs du 1 % logement.
- 5 % viennent de la Ville.
- 4 % viennent de la Région.

Construction, mais aussi réhabilitation

L'OPH ne s'arrête pas aux programmes de construction. Ses opérations d'investissement portent également sur des travaux de rénovation, réhabilitation ou résidentialisation. Après les immeubles situés rues Raymond-Lefebvre et Karl-Marx, les prochaines réalisations concerneront les secteurs d'Estienne-d'Orves, Croizat, Lucien-Sampaix (immeubles BB & C), étalées sur la période 2013-2015. Les réhabilitations s'accompagnent de travaux de mise en résidence des parties communes extérieures : amélioration des conditions de stationnement, accès sécurisé, réfection de bitume et espaces verts. En 2014, l'Office va entamer la déconstruction des immeubles Daumier et Helvétius. Enfin, l'OPH, c'est aussi des travaux de maintenance et d'entretien, au quotidien, sur l'ensemble de son parc immobilier. À titre d'exemple, l'OPH a mis en œuvre un investissement de 2 millions d'euros pour un plan de modernisation des ascenseurs, sur quatre ans (2012-2015). ■

© D. R.

Clos à pêches, rue Pierre-et-Marie-Curie, construction de 42 logements par l'OPH de Bagnolet.

« Chaque mois, 800 départs et 900 arrivées dans les seules stations bagnoletaises ! »

Développement durable

Autolib' : première bougie !

Déjà un an au compteur pour le service de location de voitures 100 % électriques, Autolib'. L'occasion de faire un premier bilan et de rappeler son mode d'emploi.

La première station Autolib' de Bagnolet voyait le jour en février 2012. Un an et quelque plus tard, la ville compte six stations en service, implantées dans différents quartiers (rues Édouard-Vaillant, Pasteur, République, Sadi-Carnot, Stalingrad et, tout récemment, Général-de-Gaulle). Lancé dans une cinquantaine de communes franciliennes (dont Les Lilas, Pantin et Romainville sur le territoire d'Est Ensemble), le service de location de voitures 100 % électriques enregistre, chaque mois, 800 départs et 900 arrivées dans les seules stations bagnoletaises ! 71 abonnements (annuel, mensuel, hebdomadaire ou journalier) ont déjà été souscrits en un an sur la ville. Les formules, qui s'adaptent à la consommation avec un tarif unique à la minute, sont désormais multiples (voir encadré). Avec un abonnement annuel de 144 € et une tarification à l'usage de 5 € la demi-heure, Autolib' est accessible à tous les détenteurs d'un permis de conduire dès l'âge de 18 ans. Une opportunité que saisissent nombre de conducteurs, tant posséder une voiture peut s'avérer « prise de tête » et onéreux : difficultés pour se garer, PV à répétition, sans compter le prix du carburant et de l'entretien.
Et le succès est bien là : en Île-de-France*, ce service compte plus de 1730 véhicules en circulation (avec 83,5 % de disponibilité immédiate) et 3 700 bornes de charge et places de stationnement (dont 36 sur Bagnolet). 745 stations en service se répartissent sur le territoire. Le trajet type ? Un déplacement de 9 kilomètres, d'une durée de 40 minutes. Les pics de location ont généralement lieu le week-end (6 000 locations par jour) et le soir après 20h.

Une mobilité très écologique

Basé sur le modèle du Vélib', le système Autolib' consiste à louer un véhicule électrique à partir d'une station, pour une courte durée (à partir d'une demi-heure) ou jusqu'à plusieurs jours, puis de le laisser dans une autre station de son choix. Disponible 24h/24 et 7j/7, ce service de location express nécessite de s'abonner en amont. Une utilisation simple, pour des avantages multiples. Avec Autolib', on économise sur l'achat d'une voiture, l'essence, l'assurance auto, mais également sur les frais de parking et de stationnement. Autre atout de taille : il s'agit de la première voiture 100 % électrique sans bruit, sans odeurs et sans émissions de CO_2 dans l'atmosphère urbaine. Opter pour cette solution de mobilité écologique, c'est donc contribuer à l'engagement de réduction de 20 % des gaz à effet de serre pris par la France à l'horizon 2020. Une vraie démarche de développement durable. De plus, les Autolib' représentent une réduction du parc privé d'automobiles estimée à 22 500 véhicules, soit l'équivalent de 164 500 000 kilomètres parcourus en un an par des véhicules plus polluants. C'est donc, non seulement moins de pollution, mais c'est aussi moins d'embouteillages et moins de stress pour tous. Dernier avantage : Autolib' est un nouveau service proposé aux usagers qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires d'une automobile. ■ **Mylène Sacksick**

*** En Seine-Saint-Denis, les villes participant à Autolib' sont Bagnolet, Drancy, Le Bourget, Les Lilas, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois et Saint-Ouen.**

Les cinq formules d'abonnement

Le service Autolib' propose 5 formules (hors offres pro) qui s'adaptent à différents usages : pour 1 jour, 1 semaine, 1 mois ou 1 an ainsi qu'une offre multi-utilisateur avec un tarif unique à la minute.

Offre pour 1 utilisateur

- **Autolib' 1 an Premium : 144 €, soit 12 € par mois.**
  Tarif à l'utilisateur* : + 0,17 €/minute, soit 5 € la demi-heure
- **Autolib' 1 mois : 30 €. Tarif : + 0,20 €/min, soit 6 € la demi-heure**
- **Autolib' 1 semaine : 15 €. Tarif : + 0,23 €/min, soit 7 € la demi-heure**
- **Autolib' 1 jour : 10 €. Tarif : + 0,23 €/min, soit 7 € la demi-heure**

*La facturation des locations est calculée au prorata temporis sur la base de la durée de location ou consommation réelle arrondie à la minute supérieure, sauf pour les 20 premières qui sont indivisibles (facturation minimale).

Offre multi-utilisateur

- **Forfait partagé, 16 heures pendant un an. 165 €**, de 1 à 4 conducteurs.**
  Tarif : + 0,23 €/min, soit 7 € la demi-heure.

**0,25 €/min supplémentaire hors forfait.

Fête de Bagnolet : faites à volonté !

La Fête de Bagnolet, c'est les 21 et 22 juin. Cette année, la Ville vous convie à la Fête de la musique, le vendredi 21 juin, au château de l'Étang avec une programmation axée Rn'b, hip-hop, un concert de musique slave à l'église Saint-Leu Saint-Gilles et des concerts place de la mairie et dans les bars. Samedi 22 juin, place aux festivités au château : animations pour petits et grands, concerts, les incontournables défilé et bals… Le soir, « On lâche rien » avec le concert du groupe HK & Les Saltimbanks et, en clôture, le feu de la Saint-Jean. Rendez-vous à 11h au château de l'Étang pour l'ouverture des portes et, à 14h, pour le départ du carnaval, à l'école Paul-Langevin.

Profiter des concerts, assister aux différents spectacles, découvrir le tissu associatif local, déguster des petits plats aux saveurs exotiques ou traditionnelles, laisser les enfants courir et s'amuser dans le parc du château de l'Étang. La Fête de Bagnolet, samedi 22 juin, c'est un peu tout cela à la fois. Un concentré de jeux de plein air, des moments de rencontres et de convivialité avec les associations, des temps forts avec de nombreux spectacles et concerts : Jean Bon-Beurre, Zaama Nooma band, groupes musicaux bagnoletais, HK & Les Saltimbanks (voir p. 13), un bal pour les enfants avec « Tenor de Brest » et un autre pour les plus grands avec l'orchestre Pop, sans oublier le carnaval et le feu de la Saint-Jean (voir déroulé du programme page suivante).

Un seul défilé

Cette année, une parade unique réunira les carnavaliers. Le défilé s'élancera de l'école Paul-Langevin à 14h, passera par la rue Sadi-Carnot pour arriver au château de l'Étang, rue René-Alazard. Auparavant, de 11h à 12h30, les différents centres de loisirs auront proposé des ateliers maquillages et costumes. Dès 13h, des navettes partiront des centres de loisirs pour rallier l'école Paul-Langevin, point de départ du défilé. Son arrivée sera saluée par la chorale des enfants des centres de quartier des Coutures et de Guy-Toffoletti, gagnants du concours européen « Chante-moi les droits de l'Homme », ainsi que par un flash mob (rassemblement éclair d'un groupe de personnes) orchestré par l'Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB).
Un grand moment de partage et de retrouvailles où les Bagnoletais sont invités à festoyer plus de douze heures non-stop ! ■

Fête de Bagnolet

Samedi 22 juin à partir de 11h

Parc du château de l'Étang : entrées au 198, av. Gambetta, rues Sadi-Carnot et René-Alazard. Départ du carnaval à 14h de l'école Paul-Langevin (68/74, rue Robespierre).

Il est conseillé de se rendre au château de l'Étang à pied ou de prendre le bus.
Programme complet et renseignements sur www.ville-bagnolet.fr.

Espaces animations et rencontres

• **Espace sports :** avec « Bagnolet soutient la lutte aux Jeux olympiques », venez, vous aussi, soutenir le maintien de la lutte comme discipline olympique. Action menée par la Ville en partenariat avec le Club Bagnolet de lutte 93 (CBL 93) et la Fédération française de lutte (signature de la pétition de la FFL). L'association Kosmopolite et ses graffeurs, spécialistes de l'art urbain, réaliseront une fresque sur ce thème, à laquelle tout le monde est invité à participer. Au programme aussi : des démonstrations et initiations à la capoeira, des danses orientales, antillaises, Bollywood, mais aussi de la salsa, un flash mob, de la lutte et de la boxe…

• **Espace associatif :** en préambule au Forum des Associations, en septembre prochain, des associations sportives, culturelles, environnementales, caritatives, artistiques… présenteront leurs activités.

• **Espace enfance :** différents stands et structures d'animations en tous genres accueilleront enfants et jeunes. Ateliers contes et représentations théâtrales avec la compagnie bagnoletaise Communic'artE.

• **Espace restauration :** spécialités venues des quatre coins du monde… Restauration proposée par les associations bagnoletaises.

Accueil des nouveaux habitants au château de l'Étang* avec visite de Bagnolet en car pour une découverte de la ville, de ses équipements, ses services, son histoire, son patrimoine, ses projets. À partir de 9h.

* Renseignements auprès de la direction des Relations publiques par mail (rp@ville-bagnolet.fr) ou par téléphone (01 49 93 60 35).

GRATUIT

DÉROULÉ DU PROGRAMME

• **11h :** ouverture de la fête et ses différents espaces.

Sur la grande scène (grande traverse)

• **11h :** Titan'art.
• **11h30 :** Jean Bon-Beurre, humoriste et chanteur bagnoletais.
• **12h :** Bordel de Mél.
• **12h30 :** groupe de musique italienne.
• **13h30 :** Caravane de l'Est.
• **14h30 :** Belinga/Cali.
• **15h15 :** arrivée du défilé : chorale des enfants « Chante-moi les droits de l'Homme ». Diffusion d'un diaporama.
• **15h30 :** R Band.
• **16h :** chorale de Claire Hayward avec les enfants des classes de Joliot-Curie.
• **16h45 :** Zaama Nooma band : chants, danses et musiques du Burkina Faso.
• **18h :** le p'tit bal des enfants avec « Tenor de Brest ». Embarquez et prenez le large pour un voyage musical.
• **19h :** bal des adultes avec l'orchestre Pop (Petit orchestre de poche).
• **21h :** concert de clôture avec HK & Les Saltimbanks.
• **22h30 :** spectacle pyrotechnique.
• **22h45 :** feu de la Saint-Jean.

Scène château

• **11h :** ambiance carnaval avec Mesclado show.
• **11h30 :** danse tamoule.
• **12h30 :** AFDECA, danse assiko.
• **12h45 :** danse orientale.
• **13h :** danse Bollywood.
• **13h15 :** démonstrations de capoeira par le BNJ.
• **13h30 :** démonstrations sportives.
• **14h :** Aimé Nouma.
• **15h :** démonstrations sportives.
• **15h30 :** capoeira.
• **16h :** double dutch.
• **16h45 :** danse créole avec Mesclado show.
• **17h15 :** capoeira.
• **17h45 :** double dutch.
• **18h :** ACCBF Daliko.

« Le titre, *On lâche rien,* a aussi pas mal été repris dans les manifestations »

Le 22 juin prochain, le groupe « HK & Les Saltimbanks » viendra clôturer la Fête de Bagnolet, avec un concert-événement. L'occasion de donner la parole au leader du groupe, Kaddour Hadadi, artiste itinérant et chanteur engagé.

© Franck Alleron

***À Bagnolet :* Qui sont HK & Les Saltimbanks et quelles sont vos influences musicales ?**

Kaddour Hadadi : Nous sommes un groupe engagé et festif, composé de sept artistes. Sur scène, on peut retrouver des instruments comme l'accordéon, la mandole, la guitare, la batterie ou encore la basse. Nous tournons un peu partout en France, et même dans des festivals à l'étranger. Nous proposons une musique aux influences venues d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, teintée de blues, de chaâbi, de hip-hop et de reggae… Une musique en « mouvement », une musique nomade.

Pourquoi avoir accepté de participer à la fête de Bagnolet ?

Lors d'un déplacement en Palestine, j'ai rencontré des personnes de la ville. Le contact est bien passé et c'est donc naturellement que nous avons accepté de venir chanter pour Bagnolet.

Vous définissez-vous comme un chanteur engagé ?

Ce qui est sûr, c'est que je ne me considère pas juste comme un saltimbanque. Semer des petites graines de révolte et d'espoir, çà et là, me semble primordial. Si on décide d'écrire une chanson, c'est que nous avons des choses à dire, à partager et à faire entendre. Nous aimons donc chanter des causes qui nous touchent, raconter des histoires de notre époque. Des titres comme *Les Temps modernes* ou *Indignez-vous,* clin d'œil à Stéphane Hessel, qui s'est battu pour les droits de l'homme et contre la déshumanisation de la société, sont effectivement engagés. Nous avons aussi chanté la vie d'un ouvrier réunionnais ou encore le Printemps arabe à travers une histoire d'amour entre un peuple et sa « liberté ». Le titre, *On lâche rien,* a aussi pas mal été repris dans les manifestations en France et au-delà.

Quels sont vos projets ?

Nous sommes presque toujours sur les routes afin de présenter notre travail. Actuellement, et jusqu'à la fin de l'été, nous sommes en tournée aux quatre coins de France. En parallèle, nous avons aussi un album en préparation. En fait, nous sommes tout le temps dans l'écriture et dans la création. Être sur le qui-vive fait partie de notre ADN. ■ **Propos recueillis par Mylène Sacksick**

Bio express

Fils d'immigrés algériens établis dans un quartier populaire de Roubaix, Kaddour Hadadi, dit « HK », se définit avant tout comme un « citoyen du monde » : un saltimbanque sans frontières, qui souhaite transmettre ses révoltes, ses rêves et sa folie. En 2009, après avoir fait ses armes au sein du groupe M.A.P (Ministère des Affaires Populaires) et sorti deux albums *(Debout là-D'dans* et *Les Bronzés font du cht'i),* Kaddour crée le groupe HK & Les Saltimbanks.

On retrouve ainsi Jeoffrey Arnone, officiant à l'accordéon et Cheb Meddhy à la mandole, Jimmy Lo à la guitare, Sébastien Big-Cat à la batterie, Éric Johnson à la basse et Saïd-Toufik, comédien de son état. Dans ses albums, HK dévoile ses utopies nomades, raconte les destins de personnes de tous horizons : SDF roubaisiens, Touaregs du désert algérien, musiciens chiliens, artistes de rue, militants du quotidien. C'est ainsi que naît, début 2010, l'album *Citoyen du monde* et son titre phare, *On lâche rien.* En mai 2012, le groupe revient avec l'album *Les Temps modernes,* en hommage à Charlie Chaplin. Actuellement et jusqu'à la fin de l'été, le groupe sera en tournée à travers toute la France.

Musique sur la ville

GRATUIT

En écho à la Fête de Bagnolet et à l'occasion de la 32e édition de la Fête de la musique, la Ville et son service culturel proposent une soirée de concerts, vendredi 21 juin, au château de l'Étang et à l'église Saint-Leu Saint-Gilles. Avec une programmation axée Rn'b, hip-hop, Bagnoletaises et Bagnoletais pourront apprécier, gratuitement, des groupes musicaux locaux et l'orchestre du conservatoire Erik-Satie. Sans oublier la découverte des talents amateurs, place de la mairie et dans les bars, propice à d'heureuses surprises…

• À l'église Saint-Leu Saint-Gilles*

© DR

Le conservatoire Erik-Satie propose un concert de musique slave sous la direction de Horia Surianu. Fortement inspirée des chants populaires, cette musique est la fusion réussie de la musique folklorique et de la « musique savante », entre Orient et Occident. Différents solistes viendront se joindre tour à tour à l'orchestre dans des pièces devenues célèbres : un programme foisonnant, allant de Tchaïkovski à Chostakovitch, en passant par Moussorgski, témoignant de la diversité culturelle des Slaves et de leurs sources d'inspiration. L'entrée est libre (réservation conseillée).

*** À 20h30. Église Saint-Leu Saint-Gilles : 84, rue Sadi-Carnot.**

• Au château de l'Étang (198, avenue Gambetta)

© DR

Zoom sur Mac Tyer

Dit « Monsieur Socrate », Mac Tyer assurera le dernier show de la soirée lors de la Fête de la musique, le 21 juin prochain. Ce rappeur d'Aubervilliers, ancien membre du groupe Tandem, fera son grand retour dans les bacs le 24 juin, avec *Banger*. La tracklist de ce nouveau projet est d'ailleurs déjà disponible sur le Net. Pour cet album très abouti, composé de pas moins de 18 morceaux, Mac Tyer a réuni des pointures du rap. Parmi elles, des artistes comme La Fouine, Niro, Alonzo et Skella Boy.

Gorel Mc

Appelé « Punchliner », Gorel Mc a passé son enfance à Bagnolet. Très influencé par la musique reggae dancehall, il réalise ses premiers morceaux alors qu'il est encore au collège. En 2002, il poursuit plus sérieusement son travail avec son groupe « Black Squad », sous le pseudonyme artistique de « G-lil ». Dix ans plus tard, il sort un street album, *AB-100%*. Très attaché à la ville, il ne manquerait pour rien au monde une occasion de venir y chanter !

PROGRAMME AU

CHÂTEAU DE L'ÉTANG

- 18h30 : Tenny Raphaella
- 18h50 : Malos
- 19h30 : invité Buzz Labb
- 19h45 : show animateur
- 20h05 : Chedi Chaka
- 20h40 : invité Buzz Labb
- 21h : Ochenta
- 21h35 : invité Buzz Labb
- 21h55 : Gorel Mc
- 22h30 : Mac Tyer

Tenny Raphaella

© DR

Dans le milieu hip-hop, le rap féminin prend peu à peu son essor. Preuve en est avec l'artiste Tenny Raphaella, dont le succès n'est plus à démontrer. Sa musique envoûtante se situe à mi-chemin entre le rap et le Rn'b. À ne manquer sous aucun prétexte.

Ochenta

Artiste revendicateur, Ochenta a sorti, il y a cinq mois, un double album de rap baptisé *Condamné*. Vingt-six titres au programme, dont certains en featuring avec LIM, Alibi Montana, Salif ou encore Zesau.

© DR

Chedi Chaka

Le verbe incisif, l'humour noir et l'autodérision sont les marques de fabrique du rappeur Chedi Chaka. Son univers et ses « clashs » renferment néanmoins un message d'espoir, celui d'un avenir plus radieux. Associé au label parisien Buzzlab, il s'est fait connaître en 2010 avec des titres comme *Pour l'instant* et *Soldat avant général*.

• Place de la mairie et dans les bars

Le Conseil national de la Résistance s'expose au château

À l'occasion du 70e anniversaire du Conseil national de la Résistance (CNR), l'exposition qui lui rend hommage, « Les jours heureux : commémoration du 70e anniversaire du Conseil national de la Résistance », débutera le jour de la Fête de Bagnolet, samedi 22 juin. Jean Moulin en fut le premier président, le 27 mai 1943. Parmi les avancées sociales marquantes du CNR : la loi rétablissant la semaine des 40 heures hebdomadaires avec le paiement des heures supplémentaires, l'ordonnance de 1945 créant le régime de la Sécurité sociale, le droit de vote des femmes (octobre 1944)… L'exposition a été réalisée par le service Archives/Patrimoine de la Ville en collaboration avec la section bagnoletaise de l'Union française des anciens combattants (Ufac), présidée par Michel Chaput. ■

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta. Ouvert le samedi 22 juin aux horaires de la Fête de Bagnolet et, à partir du lundi 24 juin, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Tél. : 01 49 93 60 17.

Bajo Plage, c'est du 29 juin au 27 juillet au parc Jean-Moulin/Les Guilands

GRATUIT

La station aquatique bagnoletaise (piscine, pataugeoire et fontaine à jets d'eau) est de retour au parc départemental Jean-Moulin pour un mois : du samedi 29 juin au samedi 27 juillet. Détente, farniente et baignade sont le trio gagnant de cette nouvelle édition mise en place par la Ville pour tous les Bagnoletais(e)s, en particulier, pour ceux et celles qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Une nouvelle fois, les jeunes pourront profiter de nombreuses animations ludiques (trampoline, escalade…). Familles et amis pourront se retrouver et papoter dans les espaces détente, avec parasols et transats mis à leur disposition. Des jeux seront également au programme pour le plus grand bonheur des enfants. ■

Bajo Plage, du samedi 29 juin au samedi 27 juillet, 7j/7 de 12h à 20h. Entrée libre. Parc départemental Jean-Moulin : entrée par la rue Charles-Delescluze. Renseignements au 01 49 93 60 35.

Visites et ateliers au parc départemental Jean-Moulin

En parallèle à Bajo Plage, le parc départemental Jean-Moulin propose aussi des visites et ateliers conduits par l'animateur du parc.

Mardis 2 et 16 juillet : *Les insectes du potager.* Venez découvrir les insectes qui peuplent le jardin et leur utilité dans un potager. Au programme, construction d'un abri à insectes. De 14h30 à 16h30.

Jeudis 4 et 18 juillet : *Les oiseaux du jardin.* Découvrez les différentes espèces d'oiseaux qui peuplent nos jardins. De 14h30 à 16h30.

Mardis 9 et 23 juillet : *Les fruits et les légumes du jardin.* Venez apprécier les saveurs des fruits et légumes du potager pédagogique. De 14h30 à 16h30.

Jeudis 11 et 18 juillet : visite guidée du parc, sa réhabilitation par le paysagiste Michel Pena, son histoire, la richesse de ses milieux écologiques… De 10h à 12h.

Jeudis 11 et 25 juillet : *L'utilisation des plantes de jardins.* Venez tester et découvrir les usages des plantes de nos jardins. De 14h30 à 16h30.

Dimanche 21 juillet : *À la découverte des insectes du parc.* Observez les différentes petites bêtes qui peuplent le parc et découvrez leur importance dans l'écosystème. De 14h à 16h30.

Parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands : rue de l'Épine-Prolongée (Bagnolet). Pour chaque activité (adultes, enfants à partir de 6 ans) : inscription obligatoire sur le site de Bajo Plage. Tél. : 01 43 93 78 95 (à partir de 13h30).

Plan local canicule de solidarité

Depuis la tragique canicule de l'été 2003 qui a causé le décès de près de 15 000 personnes, la Mairie, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont mis en place un Plan local canicule de solidarité, du 1er juin au 30 septembre, en direction des personnes isolées et/ou âgées en cas de fortes chaleurs ou de canicule (voir coupon à découper). Un dispositif qui permet le suivi et l'accompagnement des personnes âgées et/ou isolées.

SOLIDARITÉ / CANICULE

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
.....
Bâtiment : ..... Étage : .....
Porte : ..... Code : .....
Téléphone (fixe ou portable) : .....
Mail : .....
Nom et coordonnées de votre médecin traitant :
.....

Recevez-vous des visites journalières ?
❑ OUI ❑ NON

Si Oui, indiquez les coordonnées de la ou des personnes à joindre :
.....
.....
.....

Bénéficiez-vous de la télé-assistance ?
❑ OUI ❑ NON

Pouvez-vous sortir seul(e) ?
❑ OUI ❑ NON

Êtes-vous bien équipé(e) en cas d'alerte canicule (ventilateur, rideaux, volets...) ?
❑ OUI ❑ NON

Prévoyez-vous de vous absenter pendant la période estivale ?
❑ OUI ❑ NON

Si Oui, à quelle date ? .....
Autres renseignements : .....
.....

Le : .....

Signature :

Coupon à retourner au CCAS
SPASAD de Bagnolet - Mme Catherine Roussel
13, rue Sadi-Carnot - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex

Selon la loi n°78 17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant dans ce document sont confidentielles et fond l'objet d'un droit d'accès.

Quels sont les risques liés aux fortes chaleurs ?
Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Lorsque l'on est âgé, le corps transpire peu. La température du corps peut alors augmenter. On risque le coup de chaleur (hyperthermie). En ce qui concerne l'enfant et l'adulte, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. On perd de l'eau. On risque la déshydratation si l'on ne boit pas assez.

Quelles sont les personnes à risque ?
Les personnes âgées de plus de 65 ans, les nourrissons et les enfants, notamment les tout-petits. Les personnes qui travaillent en extérieur et ceux qui pratiquent une activité sportive en plein air. Les personnes alitées ou en situation de grande précarité.

Que faire en cas de fortes chaleurs ?
Il faut rafraîchir son habitation. Pour cela, vous pouvez fermer les volets et tirer les rideaux des façades exposées au soleil ; maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure ; ouvrir les fenêtres tôt le matin et/ou tard le soir, la nuit (si pas de risque d'orage) ; créer des courants d'air. Pensez à prendre des douches fréquemment et utilisez des brumisateurs ; évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-17h), portez un chapeau ou tout autre couvre-chef pour vous protéger du soleil ; évitez les efforts, prévenez quelqu'un au moindre problème... et surtout buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif !

Quelques signes d'une déshydratation

Sensation de soif, lèvres sèches, fatigue anormale et perte de force, maux de tête, diminution de la vigilance et de la concentration, vertiges, désorientation.

Astuces pour bien s'hydrater

Parce qu'il n'est pas toujours simple d'avoir les bons gestes au quotidien, voici quelques astuces pour bien s'hydrater.

Il est recommandé de boire 1,5 l d'eau par jour, soit 8 verres. Vous pouvez les répartir comme suit : 1 verre au réveil, 2 dans la matinée, 2 au déjeuner, 1 dans l'après-midi et 2 le soir.

Consommez des fruits et légumes riches en eau et, en cas de difficulté à avaler, munissez-vous d'eau gélifiée.

Ne consommez pas d'alcool.

Dispositif bagnoletais téléphonique

- **CCAS : 01 49 93 60 36**
- **SCHS : 01 49 93 60 47**

Numéros d'urgence

- **Samu : 15**
- **Pompiers : 18**
- **N° vert : 0 800 066 666 (gratuit de 8h à 20h)**

French Cantine
Le fast-food de Bagnolet

Envie de déjeuner sans se ruiner ? Rendez-vous dans le tout nouveau restaurant bagnoletais, French Cantine, avenue Gambetta. Si la déco aux couleurs rose fuchsia est pétillante, on vient surtout ici pour déguster une restauration rapide, de bonne facture et à bas prix. Les formules, adaptées à toutes les bourses (de 5€ à 12,90€), s'adressent à une clientèle très large : des familles, des jeunes, mais aussi de nombreux salariés des entreprises de la ville. Au menu, une cuisine américano-italienne avec bagels, burgers, ciabatta ou encore wraps. Mais French Cantine, c'est aussi une offre de plats plus élaborés, avec des spécialités comme le pavé de saumon et ses petits légumes.

À la tête de l'entreprise, Nabil Arsafi, jeune entrepreneur de 29 ans. Le jeune homme, venu de Goussainville, a démarré dans la restauration voilà déjà neuf ans. « *Je possède six restaurants, deux en Seine-Saint-Denis, trois dans le Val d'Oise et un à Paris. Au départ, je ne faisais que des formules sandwichs. Peu à peu, j'ai pris confiance en moi et j'ai commencé à intégrer des plats chauds à la carte. Sur Bagnolet, j'ai bon espoir que mon idée marche car je suis l'un des seuls à ce jour à proposer ce type de restauration. À plus ou moins long terme, mon ambition est d'ouvrir des restaurants de type gastronomiques et d'évoluer en franchise.* » En attendant, French Cantine vous accueille tous les jours (sauf les dimanches), sans interruption. ■ **Mylène Sacksick**

French Cantine, 65, avenue Gambetta. Tél. : 01 43 63 98 68.
Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 11h à 23h sans interruption. Le vendredi, de 14h à 23h.

Paparazzo
Le nouveau restaurant italien

L'avenue Gallieni a accueilli récemment un tout nouveau restaurant : Paparazzo. De grandes photos de paysages italiens décorent la vaste salle colorée de 110 places assises. Ici, on ne cuisine que des produits frais et à la demande. Pas de menu ni de formule, mais des plats à la carte, tous typiquement italiens. Outre les incontournables pizzas, vous pourrez déguster des tapas à l'italienne (carpaccio, légumes grillés, bruschetta), de succulentes « linguine al nero » (pâtes à l'encre de seiche), ainsi que des viandes et poissons en tous genres. Âgé d'une quarantaine d'années, Jimmy Cornuche connaît bien la ville de Bagnolet, pour y travailler depuis maintenant vingt-trois ans. Directeur d'exploitation d'une grande entreprise de transports, Jimmy Cornuche a réussi à la force du poignet. Après avoir arrêté l'école très jeune, il fait ses premières armes au marché de Rungis. À 18 ans, il plaque tout pour entrer dans le secteur des transports. Puis, il y a quelques mois, il entend parler de ce restaurant à vendre.

Entrepreneur dans l'âme et désireux de diversifier ses activités, il saute sur l'occasion et décide de racheter le restaurant. « *J'ai immédiatement flashé sur le lieu. L'espace est lumineux, charmant et surtout suffisamment grand pour y organiser des repas d'affaires. Je me suis dit qu'avec les salariés des bureaux environnants, ce lieu trouverait rapidement sa clientèle.* »

Pari réussi pour Jimmy Cornuche, qui, chaque jour, apprécie de voir la salle de son restaurant se remplir un peu plus. ■ **M. S.**

Paparazzo, 90, avenue Gallieni. Tél. : 09 50 99 88 46.
Ouvert tous les midis, du lundi au vendredi, de 11h30 à 15h. Le soir, uniquement sur réservation.

Boxe anglaise

Souleymane Cissokho, un champion qui fait le poids !

Avec un titre de champion de France amateur (-69 kg) et une médaille de bronze au tournoi de Bakou (Azerbaïdjan), Souleymane Cissokho, du Top Rank de Bagnolet, engrange des points (les poings !) et peut commencer à prétendre à une place en équipe de France pour les JO de 2016.

Fin février, le pensionnaire du Top Rank de Bagnolet (TRB), Souleymane Cissokho, 21 ans, était couronné champion de France amateur dans la catégorie des moins de 69 kilos. Sans doute, la catégorie la plus relevée du championnat. Une performance qu'il a réalisée après avoir vaincu (23-12) en demi-finale le champion en titre, David Papot (Boxing Saint-Nazaire), et en finale (14-7) le pugiliste rouennais, Chabane Fehim. Souleymane a pris sa revanche sur ce dernier qui l'a empêché de faire, sur trois ans, le triplé dans trois catégories différentes : champion de France 2011 chez les moins de 60 kg, vice-champion en 2012 (-64 kg) et donc champion 2013 (-69 kg). Licencié au TRB depuis plus de trois ans, il poursuit son ascension et s'impose comme l'une des figures incontournables du noble art en équipe de France. Du voyage avec les tricolores au tournoi international, « La Route de la soie », à Bakou en Azerbaïdjan, le 10 mars dernier, Souleymane est revenu avec le bronze autour du cou. Autant dire que l'idée d'une sélection pour les Jeux olympiques 2016 à Rio (Brésil) commence à faire son chemin. *« Le travail a payé, mais ce n'est pas une fin en soi. C'est le début d'une autre aventure dans une catégorie où les places sont chères. Il y a Chabane, mais aussi Papot et Vastine qui restent dangereux et qui peuvent s'imposer, eux aussi, à tout moment. Je ne vais rien changer à mes habitudes et continuer mes entraînements entre l'Insep et le Top Rank. Je vais travailler dur pour donner le meilleur de moi-même. Et Rio, même si ça peut paraître loin..., bien sûr, j'y pense. »* À noter l'élimination en huitième de finale des Championnats d'Europe amateurs, début juin à Minsk (Biélorussie), de Souleymane face au Russe Alexander Besputin. ■

©DR

Lutte

Quatrième médaille européenne pour Mélonin Noumonvi

©Stevan Lebras

Lors des championnats d'Europe, à Tbilissi (Géorgie), Mélonin Noumonvi, du Club de Bagnolet lutte 93 (CBL 93), a pris la 3e place. Du bronze pour la quatrième fois, mais la première dans sa nouvelle catégorie (-96 kg).

Décidément l'Europe réussit bien à Mélonin Noumonvi. Déjà triple médaillé de bronze (2006, 2007 et 2010 chez les moins de 84 kg), le Diable rouge du CBL 93 vient de décrocher sa quatrième médaille continentale à Tbilissi, en Géorgie, le 23 mars dernier. Une nouvelle fois en bronze. Mais celle-ci dans la catégorie supérieure, chez les moins de 96 kg. Un choix que Mélo a fait après les JO de Londres (5e en -84 kg). Ce quatrième trophée européen, sur dix participations, vient confirmer tout son potentiel dans cette catégorie. Il a déjà été sacré, à deux reprises, champion de France élite individuels (2011 et 2013). Sur le tapis, Mélonin réalise un joli parcours. Défait en quart de finale (2 manches à 1) par le Bulgare Vladislav Metodiev (futur 2e), le Bagnoletais est repêché. Il s'impose face au Serbe Dejan Franjkovic, puis, dans la petite finale, il ne laisse aucune chance à l'Allemand Felix Peter Radinger qu'il bat en deux manches (1/0 et 3/0). Ses futurs adversaires sont prévenus. Mélonin n'a pas l'intention de jouer les seconds rôles lors des prochains rendez-vous internationaux, notamment aux championnats du Monde à Budapest (Hongrie), du 16 au 22 septembre. ■

Le CBL93 conserve son titre de meilleur club

Lors du 22e Grand Prix international de lutte, disputé les 18 et 19 mai au gymnase Fanara et organisé par le Club de Bagnolet lutte 93 (CBL93), les Diablotins et Diables Rouges, des poussins aux juniors, du président Didier Duceux ont conservé leur couronne de meilleur club. Parmi les victoires, celles du minime Mikhail Magomadov (-72 kg) et des cadets Adil Adili (-63 kg) et Khamzat Sangaraev (-69 kg). Une fin de saison marquée également par la victoire de Leila Benmahmoud (-55 kg) au championnat d'Algérie, le titre de championne de France universitaire de Mariana Kolic (-63 kg) et six nouvelles breloques dans l'escarcelle bagnoletaise remportées par les jeunes à l'occasion du championnat de France minimes/cadets en lutte libre, le 20 avril à Pontarlier. Cerise sur le gâteau, au classement des clubs, établi par la Fédération française de lutte, le CBL93 prend la première place sur plus de 150 clubs comptabilisés.

©Patrick Arrot

Rugby

Deux finales transformées : le RCB, double champion d'Île-de-France

Pour leur première finale du championnat Île-de-France, 2e série, le 28 avril face au RC Neuilly-sur-Marne, les seniors du Rugby club de Bagnolet (RCB) ne se sont pas loupés. Après un score de parité (11-11) dans le temps réglementaire, les rugbymen se sont imposés (18-11) à l'issue de la prolongation sur la pelouse de Mantes-la-Jolie. Leurs « petits frères », les cadets, les ont imités en s'imposant dans le championnat Île-de-France à 12.

Suspense ! Il aura fallu à l'équipe senior du Rugby club de Bagnolet (RCB) jouer les prolongations pour venir à bout de leurs adversaires (18-11), le RC Neuilly-sur-Marne, en finale du championnat Île-de-France 2e série, dimanche 28 avril à Mantes-la-Jolie. Un adversaire que les Bagnoletais connaissaient bien et qu'ils redoutaient un peu. Dans le championnat Île-de-France 2e série régulier, les deux équipes avaient, à deux reprises, fait match nul sur des scores infimes (6-6 puis 3-3). Autant dire que la finale avait un double enjeu : le titre, bien évidemment, mais aussi marquer son leadership sur la saison de rugby. Les hommes du président Hervé Combes l'ont fait avec la manière… histoire de combler leur président.
« C'est une grande satisfaction. C'est l'aboutissement d'une saison parfaite. Cette finale a été très accrochée. On a vraiment été les meilleurs, les joueurs ont été grandioses. L'année prochaine, on va essayer de renforcer le groupe. On peut viser une montée en Promotion d'honneur », lançait Hervé Combes, rempli de joie. Avant de s'imposer en finale, les sang et or (couleurs du maillot du RCB) ont, à peine, transpiré pour décrocher leur ticket final. Dès le 14 avril, au stade de La Briqueterie, les Bagnoletais répondaient présent aux deux objectifs de fin de saison. La victoire en quart de finale (25-8), face au club de Champs-sur-Marne, assurait la montée en championnat Île-de-France 1re série et la certitude de disputer le championnat de France 2e série. Une semaine plus tard, le dimanche 21 avril, toujours au stade de La Briqueterie, l'équipe senior gagnait facilement sa demi-finale en surclassant le CO de Saint-Dizier (22-5). La suite on la connaît ! Le 28 avril dernier, les Bagnoletais enchaînaient un troisième succès de rang pour décrocher le titre en 2e série.

Les jeunes aussi gagnent

Déjà assurés de jouer la saison prochaine en 1re série (championnat Île-de-France), les seniors du RCB étaient qualifiés en championnat de France 2e série. Vainqueurs de leur 32e de finale, les Bagnoletais se sont inclinés de deux petits points en 16e face au CO Saint-Fons (13-11) le 19 mai. Les jeunes ne sont pas en reste ! Les cadets (-17 ans) du RCB sont devenus champions d'Île-de-France à 12 [équipes de 12 joueurs], le 20 avril dernier, en s'imposant en finale (25-10) sur le RC Versailles. Ils ont joué les prolongations dans leur saison en disputant le championnat de France Nord/Est. Après un parcours sans fautes, les Bagnoletais ont été battus (30-22) en finale par Montesson, sur terrain neutre à Ris-Orangis (Essonne) le 26 mai. Les sang et or n'ont pu conquérir un deuxième Graal ! Quant aux rugbymen en herbe, les minipoussins, ils ont pris la seconde place du tournoi de Rosny le 13 avril.
La montée de l'équipe senior, de la seconde série en première série du championnat Île-de-France, la victoire des cadets, les bons résultats des autres équipes reflètent la bonne santé du RCB. Et si l'équipe 1 enchaînait la saison prochaine une montée en Promotion d'honneur ? ■

Championnat de France de jiu-jitsu brésilien

Deux titres et deux médailles de bronze

Ils étaient 13 – Bagdad, Régis, Bob, Micka, Mehdi, Kafu, Paul, Sébastien, Franck, Paulinho, Greg, Fausto et Constant – du club bagnoletais de jiu-jitsu brésilien, BNJ Warriors (Brazilian Natureza Jiu-Jitsu Warriors) à se présenter au championnat de France de jiu-jitsu brésilien les 20 et 21 avril au stade Pierre-de-Coubertin à Paris pour y décrocher un podium, voire un titre. Avec plus de 500 participants, venus des quatre coins de la France, la tâche n'était pas aisée et âpres, les combats…
Au final, malgré leur jeunesse sur le circuit, les Bagnoletais ont montré de très bonnes dispositions et ont décroché au passage deux titres : Régis (+100,5 kg), ceinture blanche, dans la catégorie Pesadissimo, et Greg (-100,5 kg), ceinture blanche, dans la catégorie Superpesado. Avec les médailles de bronze de Paulinho (-82,3 kg), ceinture blanche, catégorie Medio, et de Fausto (-70 kg), ceinture violette, catégorie Pena, les prochaines rencontres laissent augurer les meilleurs espoirs. À commencer par le Spirit Challenge 4, le 9 juin dernier au gymnase Joliot-Curie de Fontenay-sous-Bois. ■

Vers une restructuration des lignes de bus

Si les infrastructures de Bagnolet ne sont pas directement touchées par les prolongements à venir de la ligne 11 du métro et de celle du tramway T1, l'arrivée de ces transports « lourds » va nécessiter une réorganisation du réseau des bus en surface.

À l'horizon 2017-2019, des changements sont à prévoir sur le tracé de la ligne 11 du métro, comme sur celui du tramway T1. En effet, dans les quatre ans à venir, le trajet du T1, qui s'arrête aujourd'hui à Noisy-le-Sec, sera prolongé jusqu'à Val-de-Fontenay. Le tramway passera ainsi par la place Carnot (Romainville) et au niveau de l'A186 (Montreuil). D'ici 2019, la ligne 11 du métro sera, elle aussi, prolongée. De Mairie-des-Lilas (son terminus actuel), elle poursuivra sa route jusqu'à Rosny-Bois-Perrier, via la place Carnot à Romainville et le centre hospitalier intercommunal André-Grégoire à Montreuil. Le prolongement de la ligne 11 du métro, qui concerne directement les villes de Montreuil, Romainville et Les Lilas, permettra également aux Bagnoletais frontaliers avec ces trois communes de bénéficier du prolongement de la ligne 11. Ce même prolongement offrira des correspondances avec la ligne de tramway T1 et le réseau des bus.

Si Bagnolet n'est pas directement touchée par ces prolongements à venir, en revanche, l'arrivée de ces transports va entraîner une restructuration des lignes de bus en surface. Envisagée par le Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France), cette réorganisation concerne les lignes de bus 76, 102 et 122, qui, toutes trois, desservent la commune. L'objectif est triple : il s'agit d'éviter des doublons entre les trajets de ces trois lignes de bus, et ceux du métro et du tram.

L'idée est également de privilégier les terminus bus en gare ou en station tram (plutôt que dans les quartiers), pour un meilleur maillage du réseau. Enfin et surtout, le but est d'optimiser le réseau de bus du territoire, pour faire en sorte qu'il colle au mieux aux besoins des habitants. *« Les discussions portant sur la réorganisation des trois lignes de bus sont actuellement en cours entre le Stif et la Ville,* explique Daniel Bernard, adjoint en charge des transports. *Si rien n'a encore été arrêté, la Ville travaille activement à ce que tout soit fait pour assurer une qualité optimale des transports en commun. »*

En parallèle, la Ville travaille sur un projet de téléphérique urbain. Celui-ci relierait le pôle multimodal Gallieni à la future station Libre-Pensée à Romainville, elle-même reliée au prolongement du futur tramway T1. La première phase des travaux concernerait le segment entre Gallieni et le secteur de La Noue. ■ M. S.

Réfection du pont de la rue Charles-Delescluze

Suite à l'incendie survenu en juillet 2012, un diagnostic a été effectué pour évaluer les dommages du pont de la rue Charles-Delescluze. Différentes études complémentaires ont été menées conduisant au lancement de travaux préparatoires. Ces derniers ont commencé en avril, les travaux « lourds » prendront le relais début juillet pour une durée d'environ deux mois. En attendant, pour limiter la gêne subie par les usagers suite à la déviation du bus 122, la mairie a obtenu de la part du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) un rétablissement des fréquences de passage. *« Le 26 avril dernier, nous avons sollicité le Stif pour rétablir les fréquences de passage du bus 122 jusqu'à la fin des travaux,* explique Daniel Bernard, adjoint au maire, délégué à la voirie, à la circulation, aux transports et au stationnement. *Par ailleurs, l'État va prendre en charge les frais d'études, le reste du coût des travaux devra être supporté par la Ville. Avec le maire, Marc Everbecq, nous souhaitons réclamer le remboursement de la somme à l'Etat car nous avions signalé à la préfecture à plusieurs reprises l'occupation illégale du terrain. »*

Une remise en service de l'ouvrage pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes au moment de la rentrée scolaire 2013 est prévue. Dans la phase finale, les travaux nécessiteront une fermeture du pont aux véhicules ; les piétons, eux, pourront y circuler.

Services de la ville

• **Standard mairie :**
01 49 93 60 00

• **Les services Accueil, État civil et Prestations municipales** vous reçoivent dans le bâtiment 1, côté rue Hoche : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi à partir de 9h30, le samedi de 8h30 à 12h.

• **Les services Action sociale, Enfance, Éducation et le CCAS** vous accueillent dans le bâtiment 3 : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi à partir de 13h.

Attention, ouverture au public assurée uniquement au rez-de-chaussée des bâtiments 1 et 3

• **Centre municipal de santé Elsa-Rustin**
13, rue Sadi-Carnot
01 56 63 91 00

• **Centre de planification et d'éducation familiale**
13, rue Sadi-Carnot
01 49 93 61 97

• **Aadef Médiation**
Médiation familiale le jeudi de 12h à 19h, sur rendez-vous uniquement.
PMI Adélaïde-Lahaye
3, rue Adélaïde-Lahaye
06 32 79 39 56/06 82 54 11 30

• **PMI**
- 3, rue Adélaïde-Lahaye
01 56 63 91 12
- 70, rue Pierre-et-Marie-Curie
01 49 93 01 91

• **Centre dentaire**
3, rue Adélaïde-Lahaye
01 56 63 91 05

• **CMPP enfants**
3, rue Adélaïde-Lahaye
01 43 63 96 97

• **CMP adultes**
191, rue Sadi-Carnot
01 43 60 99 83

• **Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)**
13, rue Sadi-Carnot (1er étage)
01 49 93 60 47

• **Séances publiques de vaccinations**
Lundi et jeudi de 17h à 18h30.
Rendez-vous au SCHS
au 01 49 93 60 47

• **Service de soins infirmiers à domicile (SSID)**
13, rue Sadi-Carnot
01 56 63 91 11

• **Bajo'mobil : 0 800 093 170**
Points de vente : service prévention sécurité, BIJ et centres de quartier.

• **Service prévention et sécurité** (cartes de stationnement, zone bleue, tickets Bajo'mobil...) :
01 49 93 61 37

• **Direction du développement culturel**
(réservation des spectacles)
18, rue Adélaïde-Lahaye
01 49 93 60 81

• **Cin'Hoche**
6, rue Hoche
01 49 93 60 70/01 43 60 37 01

• **Piscine municipale**
36, rue Pierre-et-Marie-Curie
01 41 63 12 99

• **Médiathèque**
1, rue Marceau
01 49 93 60 90

• **Conservatoire de musique**
36, rue Pierre-et-Marie-Curie
01 43 63 55 83

• **Conservatoire de danse**
36, rue Pierre-et-Marie-Curie
01 43 60 87 03

• **Bureau information jeunesse**
58, avenue Raspail
01 41 58 13 40
bij@ville-bagnolet.fr

Les centres sociaux et culturels de quartier

• **Les Coutures**
37, rue Jules-Ferry
01 41 58 55 40

• **La Fosse-aux-Fraises**
17, rue de la Capsulerie
01 43 60 77 01

• **Guy-Toffoletti**
43, rue Charles-Delescluze
01 48 57 48 43
centre.guy-toffoletti@ville-bagnolet.fr

• **Pablo-Neruda**
36, rue Pierre-et-Marie-Curie
01 43 60 84 40
ctr-neruda@ville-bagnolet.fr

• **Anne-Frank**
61, rue Girardot
01 49 93 61 92
centre.anne-frank@ville-bagnolet.fr

Antenne Anatole-France
101, rue Anatole-France
01 48 97 17 48

• **Cimetières de la ville**
- 63, avenue Raspail
01 49 93 60 77
- Rue Sadi-Carnot
01 49 93 60 78

Services d'Urgence

Police secours : 17
Pompiers : 18 ou 112 (portable)
Samu : 15

• **Clinique de la Dhuys :** 1, rue Pierre-et-Marie-Curie à Bagnolet - 01 48 97 50 50
• **Clinique Floréal :** 40, rue Floréal à Bagnolet
01 48 97 72 00 (standard)
01 48 97 73 00 (24h/24)
• **Maison médicale de garde :** 11, rue du Sergent-Bobillot à Montreuil. **Permanences le samedi de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. (Orientation par le Samu : 15)**
• **Hôpital André-Grégoire :** 56, bd de la Boissière à Montreuil - 01 49 20 30 40
• **Hôpital Tenon :** 4, rue de la Chine, 75020 Paris
01 56 01 64 05
• **Commissariat :** 4-20, rue Malmaison (à Bagnolet) - 01 41 63 26 40
• **Sida-info-service :** 0 800 840 800
• **Allô drogue :** 0 800 23 13 13
• **Croix-Rouge française :** 0 800 858 858
• **Allô enfance maltraitée** [7j/7 et 24h/24] : 119
• **Jeunes, violences, écoute :** 0 800 20 22 23
• **Numéro national d'aide aux victimes :**
08 842 846 37

Permanences

• **Avocat-conseil :** lundi à 17h25 sur rendez-vous par téléphone au 01 49 93 60 00 le jour même (9h30)
• **Maison de l'avocat et du droit :** 11/13, rue de l'Indépendance à Bobigny - 01 41 60 80 88
• **Conciliateur de justice :** tout courrier est à adresser au conciliateur de justice au tribunal d'instance de Pantin, 41, rue de Délizy à Pantin - 01 48 44 44 27
• **Impôts :**
- **Trésorerie principale** au 38, rue Malmaison à Bagnolet - 01 43 60 50 19
- **Centre des impôts** au 29, rue Parmentier à Montreuil - 01 49 88 59 00
• **Notaire :** chambre des notaires au 1, bd de Sébastopol - 01 44 82 24 44
• **SOS Victimes :** 3e mercredi du mois de 13h30 à 17h30. Prendre rendez-vous au 01 41 60 19 60

Pharmacies de garde

• **Pharmacie Maarek [7j/7 et 24h/24] :**
26, rue de Paris à Montreuil - 01 42 87 77 37
• **Pharmacie Khaless [7j/7 de 9h à 20h] :**
67, rue de Paris à Montreuil - 01 42 87 02 29
• **Pharmacie Nahon [7j/7 de 10h à 20h] :**
centre commercial Domus, rue de Lisbonne à Rosny-sous-Bois - 01 48 94 71 21
• **Pharmacie porte de Vincennes [7j/7 de 8h à 2h] :**
86, bd Soult à Paris 12e - 01 43 43 13 68

Infirmier(e)s de garde [7j/7 et 24h/24]

• **Julia Mathiot** (06 88 17 11 43) **et Jodie Andris** (06 26 24 23 42) : 30/32, av. de Stalingrad
• **Sophie Mollier, Nicole Piver, Aurélie Gilbert :** 153, rue Robespierre - 01 43 63 48 56/ 06 09 80 13 47. **Permanences tous les jours de 18h30 à 19h [7j/7 y compris jours fériés].**
• **Évelyne Noille-Haggege :** 13, rue Denis-Papin
01 43 62 59 00 / 06 64 80 32 68
• **Pascal Lamarque** (06 99 19 33 05) **et Isabelle Lebrun** (06 62 66 68 70) **[7j/7] :** 68, rue Sadi-Carnot
• **Yazid Fennouh [7j/7] :** 106 ter, rue Sadi-Carnot
01 43 60 01 79 / 06 61 42 49 32
• **Abdelaali Benamara [7j/7] :** 106 ter, rue Sadi-Carnot - 06 98 28 82 06

Pédiatres de garde

À leur cabinet les week-ends et jours fériés, le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 19h.
• **15, 16, 22, 23, 29 et 30 juin**
Centre 15

Urgences pédiatriques

• **Hôpital Robert-Debré :** 48, boulevard Sérurier, 75019 Paris - 01 40 03 22 72

État civil

Ils se sont mariés

2/04/2013 **Richa Bhawsar et Vigneshkumar Bhikhalal Barot**
20/04/2013 **Maëva Ott et Ali Deroueche**
20/04/2013 **Karima Benzeggouta et Koceila Barchiche**
27/04/2013 **Solomé Mimboe Mvondo et Joseph Molo Awono**
NOCES D'OR : 27/04/2013 **Monique et Raymond Winter**
10/05/2013 **Séverine Lebrun et Jean-Pierre Gegauff**
11/05/2013 **Natacha Bavoil et Vincent David**
13/05/2013 **Baraka Yssoufou et Yacine Djekkoun**
25/05/2013 **Souaïlla Ben Garrach et Jimmy Mohamed**
25/05/2013 **Nathalie Lebon et Denis Voisson**
1er/06/2013 **Michelle Boudin et Philippe Lapote**
1er/06/2013 **Hager Lemhemdi et Sofiène Ksiksi**
3/06/2013 **Virginia Bortov et Ruslan Panfili**
6/06/2013 **Sabrina Dayan et Samuel Kouhana**
NOCES D'OR : 8/06/2013 **Yvonne et Francis Coitte**

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine *à Bagnolet*.
Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service Population. Il en est de même pour les naissances.

JOSIANE BERNARD **Conseillère générale de Bagnolet, vice-présidente du conseil général de Seine-Saint-Denis. Tél. : 01 43 93 93 38.**

expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

Les tribunes sont publiées sous l'entière responsabilité des groupes concernés et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Ensemble pour le renouveau de Bagnolet »

Parti communiste français, Parti de gauche, Socialistes indépendants, Lutte ouvrière, Responsables associatifs, Mouvement républicain et citoyen

La préparation du budget de la ville n'aura jamais été si intense que cette année. En témoigne le débat inédit entre élus de la majorité et le fait que le vote se fera au terme du processus légal. Avec la gauche au pouvoir, on espérait plus de moyens pour plus de services publics, plus d'investissements et plus d'emplois. L'inverse se produit ! Les directives de l'État se résument à réduire les déficits publics : austérité sur toute la ligne ! Il faut pourtant plus de moyens pour l'éducation, le logement, la santé, la culture... Les élus communistes et Front de Gauche n'acceptent pas l'aggravation de cette situation et l'inaction où nous plongeraient les réductions massives de dotations financières par l'État. On ne peut satisfaire les besoins d'action publique nés de la crise par le seul recours au redéploiement de postes ou à l'externalisation de certaines tâches. La gestion de la pénurie ne peut être l'axe d'une politique de gauche. Sans rien lâcher de nos exigences envers l'État, nous voulons, avec ce budget, préserver au mieux l'intérêt des Bagnoletais : diminution des emprunts, stabilisation de l'encours de la dette, maintien du service public au service de tous. L'Humain d'abord est notre priorité absolue !

André Baraglioli, Parti communiste français

En mars, nous nous étions exprimés sur la nécessité de remise en état du pont Charles-Delescluze afin que le bus 122 puisse reprendre son itinéraire. Depuis lors, une réunion s'est tenue permettant à chacun, habitants et militants, de pouvoir s'exprimer. C'est le débat nécessaire et souhaitable, surtout à partir du moment où cela se fait dans le respect réciproque. L'adjoint délégué à la voirie et aux transports a fait le point à nouveau avec les services de l'État. Si la période consacrée à l'établissement du diagnostic fut trop longue, nous souhaitons que les phases suivantes soient mises en œuvre sans tarder. Le calendrier doit être tenu. Après les travaux préparatoires d'avril, les travaux définitifs seront menés de juillet à début septembre. Ainsi, avec le retour des vacances d'été les habitants retrouveront une desserte normale de leur quartier. Quant à la prise en charge du coût des opérations, à ce jour, seul celui des études est porté par l'État. Le reste demeure à la charge de la commune. Il convient de continuer à œuvrer pour modifier cette situation. Enfin, félicitons-nous du rétablissement des fréquences de passage des bus de la ligne 122 à la suite de nos interventions.

Daniel Bernard, Manfred Gouett, Marie-Claude Debain, Brahim Benramdan et Frédéric Beltoise, Parti de gauche et Républicains

Après le projet de loi dite de flexi-sécurité pour imposer des reculs inacceptables aux salariés, le gouvernement veut s'attaquer aux retraites. On nous explique qu'il faudrait allonger la durée des cotisations ou augmenter leurs montants, ou retarder l'âge de départ à la retraite... ou les trois à la fois. Tout ça, avec l'éternel prétexte du déficit des caisses de retraites ! Mais l'État n'a pas hésité à dépenser 20 milliards pour de nouveaux cadeaux aux patrons. Le problème n'est pas le manque d'argent public. Mais les choix faits. Hollande, qui est dans le camp des patrons contre celui des travailleurs, comme l'était Sarkozy, s'en sert pour les affaires de la bourgeoisie, et non pour la vie des travailleurs ; pour les profits des entreprises et pas pour l'emploi, les salaires et les retraites. Comme à Chypre ou en Grèce, le patronat veut écraser les classes populaires pour maintenir ses profits et sa spéculation insensée. Il n'y a pas de société plus aberrante et plus stupide que celle-ci ! Pour nous défendre, ne comptons que sur nos forces. Rejetons tous ces faux amis qui nous ont fait croire au changement par les élections. Et rejetons aussi les démagogues d'extrême droite qui parlent fort, mais sont les meilleurs défenseurs du patronat et donc les pires ennemis des travailleurs.

Geneviève Reimeringer et Jean-Pierre Mercier, Lutte ouvrière

Je dédis cette tribune aux nouveaux naturalisés bagnoletais. Depuis 2008, en qualité d'adjoint au maire, j'ai eu le plaisir de remettre officiellement, en présence du préfet, environ 750 décrets de naturalisation. Ces cérémonies furent des moments importants, non seulement pour chacun d'entre vous, mais aussi pour la République : elles marquent le passage du statut d'étranger à celui de Français. C'est une marque de respect fraternel que la République témoigne à ceux qui la rejoignent. La France s'enrichit des différences que vous lui apportez. Vous participerez ainsi pleinement à la construction de notre histoire commune. En rejoignant la communauté française, aujourd'hui, vous lui apportez la diversité de vos vies et de vos expériences antérieures. Devenir Français, c'est appartenir à une grande nation, celle de la philosophie des lumières et des Droits de l'Homme, de la proclamation des libertés individuelles, de l'affirmation de la République, de la liberté religieuse. La France a besoin de l'engagement de toutes les femmes et de tous les hommes. Comme nous tous, vous êtes dépositaires d'une partie de l'ambition collective de notre pays. Vous participerez à ce titre à sa vie politique. Voter doit être considéré par chacun d'entre vous comme un devoir.

Brahim Akrour, Responsables associatifs et citoyens

Les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins sont autant de blessures pour notre pacte républicain. La multiplication des mesures tend à augmenter la part individuelle du financement des dépenses de santé au détriment de leur financement solidaire. Un quart de nos concitoyens déclarent avoir récemment renoncé à des soins pour des raisons financières. La loi H.P.S.T. introduit, alternativement, soit une concurrence préjudiciable, soit une inquiétante fusion entre les structures hospitalières publiques et privées. Démographie médicale et paramédicale, répartition géographique des professionnels de santé, poids de l'industrie pharmaceutique, dépassements d'honoraires, rémunération à l'acte des professionnels de santé libéraux sont autant d'autres facteurs qui pèsent sur l'égalité d'accès à des soins de qualité et sur la pérennité de notre système de santé. Les compagnies d'assurances observent avec convoitise les évolutions de notre système de santé induites par la politique de restrictions amorcée par le gouvernement au nom d'engagements européens irresponsables. Il faut donner au médecin traitant les moyens d'être, enfin, le pivot du système de soins, il faut que l'hôpital public continue d'assurer la synthèse républicaine entre excellence médicale et égalité d'accès aux soins.

Nasser Djafar, Mouvement républicain et citoyen

Les menus scolaires et des centres de loisirs

Du 10 au 14 juin

Lundi 10 : pastèque bio, filet de hoki sauce crevettes, riz pilaf, yaourt nature, compote bio.
Mardi 11 (menu bio) : concombre vinaigrette, croquettes de poulet, brocolis/carottes, yaourt vanille, cookies.
Mercredi 12 [CENTRES DE LOISIRS] : accras de morue/salade, bœuf bourguignon, haricots verts, fromage blanc, biscuit.
Goûter : biscuit chocolaté, fruit.
Jeudi 13 : macédoine à la russe, omelette aux champignons, pommes de terre sautées, fromage blanc fraise, fruit.
Vendredi 14 : tomates vinaigrette bio, couscous, carré frais, coupelle de pêche au sirop.

Du 17 au 21 juin

Lundi 17 : salade de betteraves, escalope de dinde sauce poivrons, poêlée de légumes, fromage, fruit.
Mardi 18 : céleri rémoulade, sauté de veau, petits pois/carottes, fromage fondu vanille bio, fruit.
Mercredi 19 [CENTRES DE LOISIRS] : salade verte, poulet basquaise, riz à l'espagnole, fromage des Pyrénées, pêche.
Goûter : galette bretonne frangipane, jus de fruits.
Jeudi 20 : melon, échine ou jambon de dinde, lentilles au jus, fromage, dessert lacté vanille.
Vendredi 21 : crêpe fraîche au fromage, poisson meunière, épinards au gratin, yaourt à boire fraise, kiwi.

Du 24 au 28 juin

Lundi 24 : carottes râpées/citron, émincé d'agneau sauce tajine, pommes de terre sautées, dessert lacté.
Mardi 25 : salade caliméro (blé, gouda, maïs, tomates), saucisse de volaille type Francfort, duo de haricots, fruit.
Mercredi 26 [CENTRES DE LOISIRS] : pastèque, filet de saumon sauce américaine, choux-fleurs, yaourt, biscuit.
Goûter : pain aux raisins, lait chocolaté.
Jeudi 27 : galantine de volaille, sauté de bœuf, pâtes, croustille chocolat, fruit.
Vendredi 28 : pomelos, roussette en matelote, purée, fromage, tarte aux fraises maison.

Du 1er au 5 juillet

Lundi 1er : mousse de canard, œuf florentine, yaourt, fruit.
Mardi 2 : salade micette, sauté de veau aux olives, purée, fromage, fruit.
Mercredi 3 [CENTRES DE LOISIRS] : salade de pommes de terre et thon, brochette orientale, poêlée ensoleillée, fromage, fruit.
Goûter : compote, gâteau.
Jeudi 4 : melon, blanquette de la mer, riz pilaf, crème de fromage, mousse au chocolat.
Vendredi 5 : salade de betteraves et cervelas, raviolis, crème dessert, fruit.

Groupes de l'opposition

Le Maire et ses amis de la majorité municipale, «très à gauche quand on parle de politique nationale», ont donc fini par organiser des réunions de présentation du Budget primitif 2013 avec la population. Il est difficile d'utiliser le mot concertation pour ces réunions organisées les 20 et 23 mars car tout était déjà bouclé ! Cette absence de démocratie locale, ce refus d'associer les habitants à l'élaboration des projets municipaux sont vraiment les principales caractéristiques de l'exercice du pouvoir de Monsieur Everbecq… C'est cela, la démocratie selon lui ! La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est de ne pas répondre aux questions des habitants sur l'explosion de la dette communale, ses emprunts toxiques, ses budgets insincères, ses projets de construction de tours à La Noue et Centre-Sud ou sur le dépassement des coûts prévus pour ses «grands travaux»… La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est d'interrompre systématiquement les intervenants qui ne sont pas d'accord avec lui… La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est de ne pas donner la parole à ses opposants politiques… La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est d'annuler les trois derniers conseils municipaux et deux réunions publiques dans le mépris le plus total vis-à-vis des citoyens… La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est de ne pas réunir de commission chargée d'examiner les demandes de subventions des associations et les demandes de logements… La démocratie selon Monsieur Everbecq, c'est d'opposer méthodiquement les habitants les uns aux autres… Et oui, c'est cela la démocratie selon Monsieur Everbecq ! Plus que jamais, il est indispensable de préparer l'alternative politique dans notre ville, pour et dans la démocratie. **Tony Di Martino, PS-Europe écologie/Les Verts-CAC93**

Plus les municipales approchent, plus la colère des Bagnoletais se fait entendre. À plusieurs reprises, les Bagnoletais nous ont manifesté leur mécontentement face à une politique communiste, non seulement désastreuse, mais qui est sans concertation. Une ville dans laquelle il ne se passe rien. Autrement dit, nous sommes dans une ville fantôme. À travers ce message, nous tenons à réaffirmer notre soutien aux commerçants de la rue Sadi-Carnot qui n'en peuvent plus des squats illégaux. Nous disons au maire et à sa majorité municipale d'arrêter de fermer les yeux sur l'implantation des camps de Roms. Les Bagnoletais n'ont pas à payer les pots cassés de la gestion catastrophique de notre ville ! Au niveau de la rue Raoul-Berton, les commerçants exigent plus de lumière car, le soir, lorsqu'on déambule dans cette rue, on y voit à peine son voisin. L'accessibilité pour les personnes handicapées, qui transitent par cette rue et dans beaucoup d'autres de notre cité, laisse beaucoup à désirer. Nous dénonçons l'utilisation de locaux municipaux par des organismes communautaires. Il y a urgence car ces biens appartiennent à la République qui partage, parmi ses valeurs, la tolérance et l'impartialité sur le plan religieux. Le maire ne doit aucunement favoriser une religion au détriment des autres. Un seul mot peut caractériser cette situation : du «clientélisme». Venez nous rejoindre et nous faire part de vos inquiétudes. Nous vous rappelons que c'est avec vous que nous délivrerons la ville de Bagnolet et que nous la ferons vivre avec ses habitants face aux défis du XXIe siècle. **Jacques Nio, UMP**

DU 29 JUIN AU 27 JUILLET 2013

BaJo PlagE

ACCÈS LIBRE TOUS LES JOURS DE 12H À 20H

PARC DÉPARTEMENTAL
JEAN-MOULIN/LES GUILANDS

Entrée rue Charles-Delescluze

• Infos : 01 49 93 60 35 • www.ville-bagnolet.fr

MAIRIE DE BAGNOLET

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT